Après l'élection…

Le CMJ se réunit plusieurs fois dans l'année, sous la tutelle d'un conseiller municipal adulte.

Chaque jeune élu peut s'investir dans une ou plusieurs commissions.

Les commissions permettent de travailler sur des projets par petits groupes, de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

L'action des jeunes élus peut s'exercer dans tous les domaines de la vie locale (environnement, culture, jeunesse, action sociale…).

Les jeunes élus présentent leurs projets au Maire et aux élus adultes lors de séances plénières qui constituent un temps de dialogue, de débat et de décision.

Pour tout renseignement…

Mairie

Tél. : 05 61 56 06 95

mairie.lamasquere@wanadoo.fr

Contact : Josiane Tasselli

jtasselli.mairielamasquere@orange.fr

06 31 67 55 85

Dates à retenir…

Réunion d'information pour les parents et les jeunes pour la mise en place du CMJ :

Vendredi 26 septembre 2014
à 19 h - École Edith Piaf

Date limite d'inscription sur les listes électorales et de dépôt des candidatures :

Samedi 18 octobre 2014

Campagne électorale :

Dimanche 19 octobre
au vendredi 28 novembre 2014

Élections :

Dimanche 30 novembre 2014
de 9 h à 14 h - École Edith Piaf

Imprimé par nos soins - édition septembre 2014

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES de LAMASQUÈRE

GUIDE DES ÉLECTIONS 2014

La création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une nouvelle étape, civique, citoyenne. Il témoigne de notre volonté de permettre aux jeunes de Lamasquère de participer activement à la vie du village en leur donnant la parole… et en les écoutant !

Le CMJ sera un vrai outil démocratique où les conseillers seront appelés à travailler et réfléchir sur des thèmes qu'ils auront choisis et qui pourront concerner différents aspects de leur vie quotidienne.

Ce projet pédagogique et éducatif me tient tout particulièrement à cœur. C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté. Il est l'exercice de la démocratie et il revient à chacun de nous de savoir le transmettre et l'encourager.

L'apprentissage de la citoyenneté est aussi un objectif essentiel et majeur pour notre ville, pour le Vivre Ensemble.

L'enjeu éducatif n'est pas neutre car il s'agit de construire avec notre jeunesse d'aujourd'hui la démocratie de demain.

Brigitte MORAN
Maire

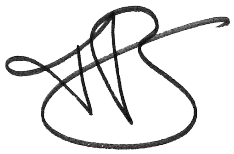

Le CMJ : c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission de :

- les faire participer à la vie de leur commune ;
- leur faire vivre une éducation citoyenne ;
- les responsabiliser grâce à la réalisation de leurs idées.

Les projets et avis qui en émanent sont soumis au Conseil Municipal adulte.

Les jeunes élus sont présents dans les cérémonies officielles et interviennent dans les manifestations de la commune.

Le CMJ de Lamasquère…

Il est **constitué de 8 élus** et respecte la parité :

- 4 élus (2 filles/2 garçons) qui ont entre 10 et 13 ans ;
- 4 élus (2 filles/2 garçons) qui ont entre 14 et 17 ans.

Durée du mandat : 2 ans.

Mode d'emploi des élections…

Pour être électeur :

- tu dois avoir entre 10 et 17 ans
- tu dois remplir la fiche d'inscription sur la liste électorale des jeunes.

Pour être candidat :

- tu dois avoir entre 10 et 17 ans
- tu dois remplir la fiche de candidature aux élections du CMJ.

Ces documents sont disponibles en Mairie ou sur le site internet :
http://www.lamasquere.fr

Tu dois les déposer en Mairie avant le 18 octobre 2014.

Une carte électorale te sera remise.

La campagne électorale…

Dimanche 19 octobre au 28 novembre 2014

Le conseiller municipal délégué au CMJ assiste les candidats dans la préparation de leur campagne : réflexion sur leur programme, création des affiches, mise à disposition de panneaux électoraux…

Le vote…

Dimanche 30 novembre 2014 de 9 h à 14 h - École Edith Piaf

- le mode de scrutin est majoritaire à un tour ;
- la carte d'électeur est obligatoire ;
- les électeurs se rendent seuls dans l'isoloir ;
- les électeurs votent pour deux candidats : une fille et un garçon.

Dépouillement à 14 h

Sont considérés comme vote blanc ou nul :

- les enveloppes sans bulletin ;
- les enveloppes contenant plus de deux bulletins non identiques ;
- les enveloppes contenant deux bulletins de candidats de même sexe.